

# LES DÉFENSEURS DE NOTRE PLANÈTE : RÉSILIENTS FACE AUX RESTRICTIONS



Photo by Ezra Arayan/Getty Images



<b>I. INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
<b>II. RESTRICTIONS</b> .....	<b>5</b>
<b>INTERDICTIONS DE MANIFESTER ET RÉPRESSION</b> .....	<b>5</b>
<b>CRIMINALISATION ET HARCÈLEMENT JUDICIAIRE</b> .....	<b>11</b>
<b>VIOLENCE ET DIFFAMATION</b> .....	<b>17</b>
<b>III. EN DÉPIT DES RESTRICTIONS, LES DÉFENSEURS REPOUSSENT LES OBSTACLES</b> .....	<b>24</b>
<b>LITIGES</b> .....	<b>25</b>
<b>RÉALISER DES CHANGEMENTS STRUCTURELS</b> .....	<b>26</b>
<b>ETUDE DE CAS</b> .....	<b>27</b>
<b>IV. RECOMMANDATIONS</b> .....	<b>30</b>
<b>AUX ETATS</b> .....	<b>30</b>
<b>AUX ENTREPRISES</b> .....	<b>31</b>

## A PROPOS DU CIVICUS MONITOR

Le CIVICUS Monitor est un outil de recherche qui fournit des données quantitatives et qualitatives sur l'état de la société civile et des libertés civiles dans 196 pays. Ces données sont le fruit d'une collaboration avec plus de 20 partenaires de recherche de la société civile, et d'un certain nombre d'évaluations indépendantes en matière de droits humains.

Ces données servent de base aux évaluations de l'espace civique, qui reposent sur des informations et des indicateurs actualisés sur l'état de la liberté d'association, de réunion pacifique et d'expression. Les pays peuvent être classés comme suit:

**FERMÉ****RÉPRIMÉ****OBSTRUÉ****RÉTRÉCI****OUVERT**

# I. INTRODUCTION

« La société civile est, dans une large mesure, le seul moteur fiable pour amener les institutions à changer selon le rythme requis »<sup>1</sup>

Partout dans le monde, des militants et des communautés - parmi lesquels des jeunes, des femmes, des groupes autochtones et des défenseurs de l'environnement et du territoire - se mobilisent, notamment par la désobéissance civile et des actions symboliques, pour réclamer la justice climatique et environnementale. Les organisations de la société civile (OSC) veillent également à ce que les besoins des populations exclues et affectées soient pris en compte dans les processus décisionnels, et travaillent en partenariat avec les gouvernements pour mettre en œuvre des solutions écologiques.

Les citoyens protestent contre les industries des combustibles fossiles, qui comprennent le pétrole, le gaz et le charbon, et qui sont les principaux responsables des émissions de carbone. Bien que [les sièges](#) de ces industries se situent dans le Nord du monde, leurs impacts se font surtout ressentir sur les sites d'extraction dans le Sud du monde. Au [Sud-Soudan](#), en août 2020, des personnes vivant près des sites pétroliers de Palouch et Melut, dans la région du Haut-Nil, ont [bloqué](#) l'entrée de deux compagnies pétrolières et fermé les routes de la région pour attirer l'attention sur les dommages environnementaux causés par les activités pétrolières. Des protestations similaires ont eu lieu en [Équateur](#) et en [Tunisie](#). Des protestations ont également été organisées contre des projets de construction et d'exploitation minière perturbant les habitats naturels comme les rivières et les océans et leurs écosystèmes. Dans le monde entier, de nombreux jeunes sont descendus dans la rue pour demander à leurs gouvernements de s'engager à lutter contre la crise climatique.

Aux niveaux national et local, les militants écologistes, les défenseurs des terres et les groupes autochtones sont en première ligne de la lutte, exigeant que leurs droits soient protégés et respectés par les États et les entreprises.

L'activisme climatique, qui rassemble une diversité de groupes, de tactiques et de contextes, a eu un [impact](#) considérable, notamment en poussant à la réforme des politiques et des législations, en forçant les médias et les politiciens à reconnaître l'importance du changement climatique et en sensibilisant le public.

Alors que la crise climatique s'intensifie et que les effets de la pandémie de COVID-19 exacerbent les inégalités sociales et économiques, les efforts de la société civile sont fondamentaux si nous voulons obtenir des



La police arrête des militants lors d'une manifestation contre le changement climatique à La Haye, aux Pays-Bas. (Photo par Pierre Crom/Getty Images)

résultats tangibles et un changement systématique. Mais nous sommes confrontés à de profonds obstacles. Non seulement les gouvernements et les entreprises ne prennent pas de mesures urgentes pour atténuer la crise climatique, mais ils s'emploient activement à réduire les militants au silence, à perturber et à empêcher les actions en faveur du climat et à réprimer les défenseurs de l'environnement, des droits fonciers et des droits des autochtones, ainsi que tous ceux qui luttent pour un avenir meilleur.

Les libertés civiles sont systématiquement violées dans le monde entier dans le contexte de la justice climatique. Le CIVICUS Monitor a documenté des attaques violentes, la criminalisation et la

1 Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

diffamation de défenseurs de l'environnement, des droits fonciers et des droits des autochtones, ainsi que des restrictions injustifiées au droit de réunion pacifique visant les manifestations liées au climat.

L'objectif de ce rapport est de fournir une vue d'ensemble des principaux défis et restrictions auxquels sont confrontés celles et ceux qui défendent la justice climatique et environnementale, et de fournir des exemples de la manière dont l'action de la société civile est fondamentale pour faire avancer la cause. Ce rapport s'appuie sur les [recherches](#) précédentes de CIVICUS sur le sujet, et vise à fournir une vue d'ensemble mondiale des restrictions touchant les libertés de l'espace civique par le biais d'une collecte systématique des données du CIVICUS Monitor.

La majeure partie des informations de ce rapport est basée sur les mises à jour relatives à l'espace civique de nos partenaires de recherche entre janvier 2018 et juin 2021. Les informations contenues dans ces mises à jour relatives à l'espace civique sont triangulées, vérifiées et étiquetées par l'équipe CIVICUS. En outre, une analyse qualitative basée sur une analyse documentaire et des entretiens avec la société civile vient compléter ces informations. Le rapport propose également une série d'études de cas par pays afin de mettre en lumière la criminalisation des activistes et des protestations sociales, et d'amplifier le combat de ceux qui sont en première ligne, souvent négligés mais pourtant confrontés aux plus grands risques.

L'analyse des données de ce rapport inclut tout incident documenté impliquant des individus ou des groupes qui se mobilisent pour protéger leurs terres, leur patrimoine naturel et leurs territoires, et ceux qui militent pour la protection de l'environnement. Il inclut les militants et les organisations de la société civile qui contribuent à ces efforts en soutenant ou en rendant compte de ces luttes. Il s'agit notamment des populations



Marche mondiale pour la grève du climat le 2 octobre 2020 à Durban, Afrique du Sud. (Photo par Darren Stewart/Gallo Images)

autochtones, des défenseurs de l'environnement, des mouvements sociaux, des journalistes, des défenseurs des terres, des militants du climat et de toute personne luttant contre l'utilisation abusive des ressources environnementales par l'État ou les entreprises.<sup>2</sup>

Nous incluons également la désobéissance civile et l'action directe non violente comme une forme de protestation [reconnue](#) par le droit international des droits de l'homme en tant que forme légitime de dissidence, en particulier dans les situations où il existe un déséquilibre évident du pouvoir, et pour lesquelles les mécanismes institutionnels continuent à ne pas répondre aux demandes des militants.

L'objectif de ce rapport est d'illustrer le fait que ceux qui défendent la justice climatique et environnementale sont tout particulièrement la cible de violations de l'espace civique par les gouvernements et les entreprises, d'affirmer l'importance de la société civile, des défenseurs et des activistes pour faire avancer l'agenda climatique, et de montrer la diversité du mouvement et de la lutte. Ce rapport est important en particulier

---

2 Les Amis de la Terre, Asie-Pacifique: Défendre les territoires, défendre nos vies <https://www.foei.org/wp-content/uploads/2019/12/protection-des-droits-humains-et-de-lenvironnement-en-Asie-Pacifique-au-moyen-dun-changement-de-systeme-Amis-de-la-Terre.pdf> ; Programme pour l'environnement de l'ONU, <https://www.unep.org/fr/parcourir-les-sujets/gouvernance-environnementale>; Global Witness, Annual Report 2019, <https://www.globalwitness.org/en/campaigns/environmental-activists/enemies-state/>; Arnim Scheidel, Daniela Del Bene, Juan Liu, Grettel Navas, Sara Mingorría, Federico Demaria, Sofía Avila, Brototi Roy, Irmak Ertör, Leah Temper, Joan Martínez-Alier, Environmental conflicts and defenders: A global overview, Global Environmental Change, <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0959378020301424?via%3Dihub>; Assemblée Générale des Nations Unies, A/76/222, L'exercice des droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association, préalable essentiel à la justice climatique, <https://digitallibrary.un.org/record/3936774?ln=fr>

dans le contexte de la COP26, alors que l'urgence climatique est accentuée mais que les actions des gouvernements semblent plus axées sur la restriction de l'espace pour les militants que sur l'avancement de la cause.

Compte tenu de la complexité du sujet et de sa portée mondiale, ce rapport n'a pas vocation à être exhaustif. Les exemples fournis illustrent une tendance générale et le fait de ne pas mentionner un pays spécifique n'implique pas l'absence de violations à l'encontre de ses militants.

## II. RESTRICTIONS

### INTERDICTIONS DE MANIFESTER ET RÉPRESSION

Les manifestations et les actions directes visant à réclamer la justice climatique et environnementale et la protection des défenseurs des droits environnementaux, des droits fonciers et des droits des autochtones se sont avérées être une stratégie efficace pour obtenir des résultats. C'est sans doute en raison du succès de ces actions que de nombreux gouvernements cherchent à les prévenir et à les perturber. Nos données indiquent que les gouvernements et les autorités associées répondent aux protestations climatiques par la détention de manifestants et l'usage excessif de la force à leur encontre. Cette force a parfois été [mortelle](#) vis-à-vis de certains manifestants. Dans son récent [rapport](#) sur la justice climatique et l'espace civique, le rapporteur spécial des Nations unies sur les droits à la liberté de réunion pacifique et d'association, Clément Voule, a mis en garde contre la dispersion violente des réunions pacifiques, y compris des manifestations liées au climat.

La détention de manifestants est une tactique courante utilisée par les autorités pour perturber les protestations. En République démocratique du Congo (RDC), Mombulu Boyama Alphonse, chef de la communauté de Mwingi dans le nord de la RDC et leader du [plaidoyer](#) contre l'accaparement des terres par les multinationales, a été battu et arrêté par la police en septembre 2019 après qu'une manifestation a été organisée par des membres de la communauté contre l'agro-industrie de l'huile de palme Feronia PHC.

En France, au cours du mois d'octobre 2020, des manifestants climatiques des mouvements ANV COP 21 Gironde et Extinction Rebellion ont [mené](#) une action en pénétrant sur le tarmac de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac pour stopper le trafic aérien. Sept militants ont été arrêtés et sont accusés d'« entrave à la circulation d'un appareil ». Ils ont été condamnés à une amende [avec sursis](#) de 500 euros (environ 580 dollars) chacun.

Cette tactique, largement utilisée ces dernières années, est maintenant devenue la tactique de [choix](#) des autorités du monde entier dans le cadre de la pandémie de COVID-19, les manifestants étant accusés d'enfreindre les restrictions liées à la pandémie. Depuis des années, des militants arméniens [s'opposent](#) à l'exploitation de mines d'or par la société Lydian Armenia. En août 2020, au moins quatorze personnes ont été [arrêtées](#) pour avoir manifesté contre cette entreprise. Les autorités ont invoqué les restrictions liées à la COVID-19 relatives aux rassemblements publics pour justifier ces détentions.



Deux militants de Save Lamu arrêtés pour avoir organisé des manifestations contre les combustibles fossiles au Kenya (Photo : privée).

Au Kazakhstan, en février 2021, plusieurs militants ont été [condamnés](#) à la détention administrative après avoir été reconnus coupables d'avoir organisé et participé à plusieurs rassemblements non autorisés au cours desquels ils ont fait part de leurs inquiétudes concernant l'extraction de gaz naturel liquéfié et la qualité de l'eau potable, et ont protesté contre la construction d'un « hôtel safari » dans la parcelle de Bozshyra. En mai 2018, deux militants de Save Lamu, un groupe de défense

de l'environnement, ont été [arrêtés](#) lors d'une manifestation contre le projet d'installation d'une centrale électrique au charbon à Kwasasi, près de la ville côtière de Lamu, au Kenya (voir également la section III).

En Ouganda, en septembre 2020, huit jeunes militants pour le climat qui avaient [organisé](#) une manifestation dans le cadre de la grève mondiale pour le climat ont été détenus et interrogés pendant huit heures. Au Royaume-Uni, Extinction Rebellion a [organisé](#) des manifestations en septembre 2020, bloquant et retardant la distribution des publications de Rupert Murdoch's News Corp, en réaction à l'incapacité de ces publications à « rendre compte de l'urgence climatique et écologique ». Des blocages ont eu lieu dans plusieurs endroits, notamment à Knowsley et dans le Hertfordshire où quarante-deux manifestants ont été arrêtés par la police locale.

Une force disproportionnée a été utilisée pour détenir des manifestants. En Finlande, en juin 2021, lors d'une manifestation appelant à une action urgente du gouvernement sur la crise climatique, la police a [arrêté](#) plus de cent personnes d'Elokapina (Extinction Rebellion Finlande), dans certains cas en les soulevant et en les entraînant de force.

Outre les détentions, nos données indiquent que les systèmes judiciaires jouent un rôle dans la criminalisation des manifestants. Dans de nombreux cas, les manifestants sont condamnés à de lourdes amendes pour l'exercice de leurs droits. En Côte d'Ivoire, le défenseur des droits humains et étudiant en journalisme Konan Yao a été [condamné](#) à cinq ans de prison et à une amende de trois millions de francs CFA (environ 4 995 USD) sur la base des [accusations](#) d'« incitation et trouble à l'ordre public » et « coups et blessures sur des gendarmes en service », en mars 2020, pour avoir organisé en 2019 une manifestation pour la communauté de N'da-kouassikro en opposition à l'ouverture d'une mine d'or.

En avril 2020, vingt-cinq défenseurs nubiens des droits humains en Égypte, dont des militants autochtones des droits fonciers, ont été [condamnés](#) à une amende avec sursis de 50 000 livres égyptiennes (environ 3 100 dollars américains) chacun, pour avoir « troublé l'ordre public », « participé à une manifestation non autorisée » et « incité à manifester », après avoir organisé une manifestation pacifique en faveur des droits fonciers. De tout temps, le gouvernement égyptien a soumis le peuple nubien à des expropriations de terres et à des déplacements forcés pour ouvrir la voie à des projets d'État.

Même lorsqu'ils ne sont pas condamnés, les défenseurs passent souvent de longues périodes en détention dans l'attente de leur procès ; dans ce cas, ils sont déjà punis sans avoir été condamnés. C'est le cas de huit défenseurs de l'eau de Guapinol, au Honduras, qui sont [restés](#) en détention provisoire pendant plus de deux ans sur la base d'accusations sans fondement liées à leur participation à un camp de protestation.



Hoang Duc Binh condamné à 14 ans de prison au Vietnam (Photo : privée).

Au Vietnam, de nombreuses protestations ont eu lieu contre un déversement toxique par Formosa Plastics Group, une société sidérurgique taïwanaise, en avril 2016. Ce déversement, la plus grande catastrophe environnementale du Vietnam à ce jour, a provoqué la mort d'environ cent quinze tonnes de poissons, entraînant des pertes d'emplois pour les travailleurs de la pêche, ainsi que parmi les travailleurs de l'industrie du tourisme. En réaction, les autorités ont fortement réprimé les manifestations, utilisant des gaz lacrymogènes et une force excessive pour empêcher et punir la participation. Le militant écologiste Hoang Duc Binh a été arrêté et [condamné](#) en février 2018 à

quatorze ans de prison, après avoir critiqué la catastrophe, l'une des peines les plus lourdes jamais prononcées contre un militant vietnamien.

La force excessive est une tactique couramment utilisée par les gouvernements pour disperser et potentiellement empêcher de futures protestations, la force létale étant utilisée dans certains cas. En

septembre 2019, plusieurs communautés situées près du parc national de La Tigra, au Honduras, ont organisé des barrages routiers pour protester contre un projet immobilier dont elles craignent qu'il n'entraîne une déforestation et ne menace leurs ressources en eau. Des rapports [indiquent](#) que deux personnes auraient été blessées par balles, la police anti-émeute ayant également utilisé des gaz lacrymogènes.

En Inde, en mai 2018, la police a [tiré](#) à balles réelles sur une foule de manifestants à Thoothukudi, dans le Tamil Nadu. Les manifestants réclamaient la fermeture d'une fonderie de cuivre locale, qui polluait l'air et l'approvisionnement en eau. Au moins treize personnes, dont une jeune femme de dix-sept ans, ont été tuées, des dizaines ont été blessées et au moins soixante-cinq personnes ont été arrêtées et inculpées pour « violences » lors des manifestations. Personne n'a été tenu pour responsable de l'incident.

Lors de la répression policière d'une manifestation organisée dans le nord-est du Pérou en août 2020 par les Kukama dans la communauté de Bretaña, dans le département de Loreto, trois manifestants autochtones ont été [tués](#) et onze autres blessés. Les manifestations étaient dirigées contre la compagnie pétrolière canadienne PetroTal, à l'occasion de la Journée internationale des peuples autochtones, afin d'exiger une meilleure indemnisation pour l'utilisation des terres et des ressources par l'entreprise, et de dénoncer le manque de médicaments et de soins médicaux pour les patients du COVID-19 dans les hôpitaux de la région.

En Sierra Leone, les autorités ont fait un usage excessif de la force contre des communautés et des défenseurs des droits fonciers dans la chefferie de Sahn Malen, dans le district de Pujehun, [tuant](#) deux personnes et détenant quinze manifestants, après des affrontements liés à un conflit foncier en cours entre des communautés et la société multinationale de gestion des plantations d'huile de palme et d'hévéas SOCFIN. En Afrique du Sud, les autorités ont fait un [usage](#) excessif de la force contre des défenseurs de l'environnement issus de communautés minières qui avaient organisé des manifestations contre l'exploitation minière. Au Ghana, des agriculteurs qui protestaient contre le programme d'indemnisation pour le rachat de leurs terres agricoles par la Newmont Mining Company ont été [accueillis](#) par des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc en octobre 2018.



Manifestation contre la ligne de transport d'énergie d'Enbridge dans le Minnesota (Photo : Stephen Maturen/Getty Images).



En outre, dans de multiples contextes, les autorités se sont associées à des entreprises privées pour réprimer les protestations environnementales. Aux États-Unis, les manifestations organisées en juillet et août 2021 dans le Minnesota contre le projet d'oléoduc de la ligne 3 d'Enbridge Energy ont été [réprimées](#): plusieurs manifestants ont été arrêtés et la police a utilisé des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc pour disperser les défenseurs de l'environnement et des droits des autochtones. [Selon](#) les médias, Enbridge paie les salaires des policiers qui assurent la sécurité pendant la construction de l'oléoduc, dans le cadre d'un accord avec l'État. Au Canada, un groupe de défense des libertés civiles a [publié](#) des documents confidentiels sur les protestations en juillet 2019, révélant que l'appareil de renseignement du Canada a coopéré avec les entreprises du secteur de l'énergie pour espionner plusieurs groupes engagés dans des activités de défense et de protestation pacifiques, plus précisément ceux qui s'opposent au projet de pipeline Northern Gateway d'Enbridge. Aux Philippines, la répression des protestations est souvent le [fait](#) de la police et des forces de sécurité privées, car « la police et l'armée font apparemment partie des forces de sécurité des entreprises, utilisant des mesures répressives pour garantir le bon déroulement de leurs opérations ».

En septembre 2020, la Cour constitutionnelle du Pérou a [jugé](#) que les accords « extraordinaires » entre la police nationale et le secteur privé étaient constitutionnels. L'affaire mettait en cause des contrats de « services de police extraordinaires » signés par la police péruvienne pour fournir des services de sécurité aux industries extractives. Les OSC déclarent que bon nombre des industries extractives qui ont signé ces contrats ont des projets ayant conduit à des soulèvements sociaux par les communautés locales, et affirment que les contrats affectent la capacité de la police à répondre aux protestations de manière impartiale.

Le recours à une force excessive et à la détention de manifestants a été documenté dans de nombreux autres pays. Il peut s'agir de pays considérés comme ouverts par le CIVICUS Monitor, où les autorités ont en général une bonne expérience de la gestion des manifestations mais se montrent moins tolérantes à l'égard des manifestations en faveur du climat et de l'environnement, peut-être parce que les manifestants dénoncent l'inaction du gouvernement et remettent en cause des intérêts économiques bien établis. Il s'agit également de pays où les libertés civiques sont plus fréquemment réprimées, notamment [l'Albanie](#), [l'Allemagne](#), [l'Autriche](#), [le Danemark](#), [le Honduras](#), [l'Indonésie](#), [la Macédoine du Nord](#), [la Malaisie](#), [la Norvège](#), [les Pays-Bas](#), [la Pologne](#), [la République tchèque](#), et [Taïwan](#).

Outre la détention arbitraire de manifestants et le recours à la violence à leur rencontre, certains pays ont adopté des lois anti-manifestations qui s'attaquent directement aux protestations environnementales pour tenter de les empêcher d'avoir lieu. En Australie, en octobre 2019, de nouvelles lois anti-manifestations ont été [adoptées](#) dans le Queensland, qui prévoient des peines d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à deux ans pour l'utilisation de dispositifs de « blocage » visant à perturber les transports ou à entraver le commerce. En vertu de la loi, la police a également le pouvoir de fouiller toute personne qu'elle soupçonne raisonnablement d'être en possession d'un dispositif de blocage. La loi a été élaborée en réponse à une série d'actions perturbatrices d'Extinction Rebellion à Brisbane à la mi-2019, au cours desquelles plus de soixante-dix personnes ont été arrêtées et inculpées par la police. Au Royaume-Uni, le gouvernement a présenté le projet de loi sur la police, la criminalité, les peines et les tribunaux, qui [menace](#) sérieusement le droit à la liberté de réunion en introduisant, entre autres, de nouvelles restrictions au droit de manifester - notamment en permettant à la police de fixer des heures de début et de fin, de fixer des limites de bruit et de restreindre les manifestations considérées comme une nuisance. La formulation vague de ces dispositions pourrait conduire à une application discrétionnaire et à un ciblage de certaines manifestations, telles que les manifestations liées au climat.



Des militants écologistes bloquent la voie ferrée de la “ Hambach Bahn” en Allemagne (Photo : Ende Gelände).

## ÉTUDE DE CAS

### LA DÉSŒBÉISSANCE CIVILE SE HEURTE À LA DÉTENTION ET À L'INTIMIDATION JURIDIQUE: ENDE GELÄNDE

Fondé en 2015, Ende Gelände est un réseau qui lutte pour la justice climatique et le changement systémique. Ils sont fermement convaincus que le capitalisme et l'oppression sont au centre de la crise climatique. Plus récemment, le groupe s'est concentré sur les liens étroits entre le racisme et le colonialisme, et l'injustice climatique.

*« Nous avons été interpellés par des personnes en Allemagne qui disaient que le mouvement pour la justice climatique et Ende Gelände était beaucoup trop « blancs » et ne reconnaissent pas assez les contributions de première ligne que les communautés du Sud ont apportées à la lutte et en particulier ce que les Noirs, les personnes autochtones et les personnes de couleur (BIPOC) ont fait dans le combat pour la justice environnementale. »*

Le groupe a organisé de nombreux actes de désobéissance civile contre les infrastructures de charbon et de gaz, et plus récemment contre l'industrie automobile. Il utilise la désobéissance civile « comme une forme d'action politique et de militantisme de base ». Parmi les actions récentes, citons des [protestations contre](#) l'utilisation de combustibles fossiles dans une mine de l'ouest de l'Allemagne, une action au ChemCoast Park près de Brunsbüttel qui consistait à bloquer les infrastructures d'extraction de gaz naturel et une [occupation](#) de deux sites de construction sur l'autoroute A100 pour protester contre son expansion.

Le groupe a contribué à attirer l'attention sur la lutte contre l'exploitation du charbon de lignite en Allemagne. Lorsqu'il a commencé ses actions en 2015, il y avait peu de discours sur le charbon en Allemagne. Une étape importante a été franchie en juillet 2020, lorsque le gouvernement allemand a [adopté](#) une loi sur la sortie du charbon, s'engageant à éliminer progressivement le charbon d'ici 2038 - bien que les groupes de défense du climat soient conscients que cette échéance est trop lointaine, et continuent de faire pression pour une action plus rapide.



Affrontement entre la police et des militants à Brubsbuttel, en Allemagne (Photo : Till Rimmel/Getty Images)

*« Le travail d'Ende Gelände et d'autres groupes a rendu cela possible... nous avons été en mesure d'influencer le discours public d'une certaine manière, en contribuant à l'élimination progressive du charbon, mais les médias grand public reprennent également nos appels à un changement plus profond du système ».*

Cependant, lors de certaines de ses actions, le groupe a dû faire face à des restrictions. Certains manifestants ont été placés en détention, d'autres ont été emmenés par les autorités lors d'actes de désobéissance civile et d'autres encore ont fait l'objet d'une enquête pour intrusion.

*« Les formes immédiates de répression sont celles auxquelles nous sommes confrontés lorsque nous participons à des actions... La police peut vous menacer de détention, comme une forme d'intimidation. Les gens sont parfois détenus et placés en garde à vue pendant un certain temps pour vérifier leur identité. Parfois, ces actions ont donné lieu à des poursuites pénales et les gens doivent payer des amendes. »*

Le groupe a également été confronté à des répressions de la part de sociétés charbonnières, telles que le groupe RWE, qui a utilisé le système juridique pour [intimider](#) des militants individuels. L'entreprise a intimidé les militants pour qu'ils signent des déclarations de cessation et de désistement, dans



lesquelles les militants acceptent de s'abstenir, par exemple, d'entrer dans les locaux de RWE à l'avenir. Et si les militants ne le font pas, ils s'exposent à des sanctions financières sévères.

Les restrictions imposées aux militants proviennent principalement de la police. Toutefois, le groupe indique qu'il est surveillé par le service de renseignement du gouvernement allemand (Bundesamt für Verfassungsschutz ou BfV) et par certaines des autorités correspondantes au niveau de l'État fédéral. Ces services surveillent, entre autres, ce qu'ils considèrent comme des activités « extrémistes ».

*« Ils [le bureau] ont surveillé ce que nous faisons à Ende Gelände au niveau fédéral et dans plusieurs régions. Nous avons été inclus dans des [rapports publics](#) qui nous qualifient de gauchistes et d'extrémistes. Je ne pense pas que cela ait eu des conséquences pratiques immédiates pour nous, mais cela peut être perçu comme une tentative de délégitimer nos protestations et rendre plus difficile la collaboration avec les acteurs traditionnels ».*

Les groupes ajoutent qu'il existe « des [efforts continus](#) pour rendre le cadre juridique de l'activisme plus dur ou plus rigoureux ». Par exemple, en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, où se trouvent des mines de charbon de lignite, la loi sur la police [a été modifiée](#) en 2018 pour permettre à la police de détenir des personnes jusqu'à sept jours sans ordonnance du tribunal.

La stratégie du groupe se tient à l'écart de la politique officielle et des forums comme les COP ; car il préfère mettre en évidence le changement par des actions sur le terrain.

*« Nous avons pris la décision délibérée de ne pas nous concentrer sur les sommets ou d'y participer... parce que nous ne pensons pas que ces accords internationaux entraînent un changement de société. Nous préférons agir là où la destruction va avoir lieu (comme dans les mines de charbon) ; nous pensons que c'est au niveau de la base que le changement sociétal se produit. Nous préférons aller sur le lieu de la destruction et mettre en évidence les contradictions d'un gouvernement qui se vante d'être à l'avant-garde en matière de changement climatique et de politique, mais qui ne produit que très peu de résultats. »*

## CRIMINALISATION ET HARCÈLEMENT JUDICIAIRE

L'utilisation du système judiciaire contre les défenseurs des droits environnementaux, fonciers et autochtones est une autre tactique qui transparaît dans notre analyse. Par exemple, en avril 2021, un déversement de pétrole brut a touché des cours d'eau vitaux pour plusieurs communautés autochtones de l'Amazonie équatorienne. Après la catastrophe, les communautés Kichwa de la Federación de Comunas Unión de Nativos de la Amazonía Ecuatoriana (FCUNAE) ont [intenté un procès](#) contre les sociétés OCP Ecuador et Petroecuador pour négligence présumée dans la gestion des pipelines. Ils ont demandé une indemnisation en contrepartie des pertes subies pour leurs terres et leurs moyens de subsistance. Cependant, leurs plaintes ont été rejetées par les tribunaux locaux de la province d'Orellana. Entre-temps, un juge d'une juridiction inférieure a déposé une [plainte](#) contre les plaignants et leurs représentants légaux, les accusant d'inciter à l'« instabilité sociale » pour avoir organisé des manifestations et parlé dans les médias de l'injustice dont ils étaient victimes. Le défenseur Kichwa Carlos Jipa et l'avocate María Espinosa figurent parmi les personnes poursuivies pénalement.

Ce problème ne concerne pas seulement l'Équateur. Dans de nombreux autres pays, les autorités et les entreprises privées ont utilisé le système judiciaire pour harceler et intimider les défenseurs de l'environnement, des droits fonciers et des droits des autochtones, ainsi que les organisations qui travaillent sur ces questions, et pour criminaliser leurs activités de plaidoyer au moyen d'accusations forgées de toutes pièces.

Même lorsqu'elles n'aboutissent pas à une incarcération, les poursuites judiciaires peuvent avoir un effet dissuasif sur la capacité des défenseurs et des communautés à poursuivre leur travail : elles consomment

du temps et des ressources vitales et cherchent à faire pression sur les militants pour qu'ils renoncent à des campagnes et à des procès. Par exemple, en Malaisie, des poursuites pour outrage ont été engagées en mars 2021 contre l'avocat des droits humains Charles Hector et huit défenseurs qu'il représente dans une affaire contre deux sociétés d'exploitation forestière. Les défenseurs font partie d'une communauté qui résiste à l'exploitation forestière dans la réserve forestière permanente de Jerantut. La plainte accusait Hector et ses clients d'avoir violé une injonction en envoyant une lettre au bureau forestier de Jerantut pour demander des éclaircissements sur des communications antérieures. La plainte a été [retirée](#) en avril 2021.

La société australienne Mineral Commodities (Ltd) (MRC) et sa filiale sud-africaine Mineral Sands Resources ont intenté une action en diffamation contre six militants écologistes - deux militants communautaires, deux avocats du Centre pour les droits environnementaux, un avocat privé et un travailleur social - pour un montant total de 14,25 millions de rands sud-africains (environ 980 000 dollars américains). Les poursuites ont été engagées après que trois des militants - Davine Cloete, Christine Redell et Tracey Davies - ont dénoncé en janvier 2017 les dommages environnementaux et le non-respect des lois environnementales et minières par MRC dans sa mine de Tormin. Les trois autres militants - Mzamo Dlamini, Cormac Cullinan et John Clarke - se sont exprimés sur la conduite de MRC dans la communauté de Xolobeni. Heureusement, la Haute Cour sud-africaine a jugé, le 9 février 2021, que les poursuites en diffamation constituaient un abus de procédure judiciaire.

En raison de leur opposition aux mégaprojets dans la réserve de Chaparrí, les défenseurs de l'environnement péruviens ont fait l'objet d'une [campagne de diffamation](#) et de harcèlement juridique affirmant que ce sont eux qui se livrent à des crimes environnementaux. En 2020, le procureur général du département de Lambayeque a [ouvert](#) des enquêtes contre six défenseurs pour des dommages environnementaux présumés et une occupation illégale des terres. En 2021, la police de la région a également menacé d'arrestation au moins trente membres d'une communauté locale dans le cadre d'une enquête sur des crimes environnementaux.

En Indonésie, des agriculteurs autochtones ont été [emprisonnés](#) pour avoir prétendument volé des fruits de palmiers à huile à une société de plantation qui est elle-même accusée d'avoir volé leurs terres dans le Kalimantan central. Trois défenseurs de l'environnement du Forum indonésien pour l'environnement ont été [arrêtés](#) en mars 2020 alors qu'ils se trouvaient dans la capitale, Jakarta, pour rencontrer la Commission nationale des droits de l'homme, afin de rendre compte du litige foncier.



Des défenseurs de l'environnement des îles Salomon ont dénoncé la corruption concernant les licences d'exploitation forestière (Photo de Louise Hunt pour Mongabay)

Aux îles Salomon, des défenseurs qui ont [dénoncé](#) la corruption dans les licences d'exploitation forestière sur l'île de Nende ont été accusés d'avoir brûlé des machines d'exploitation forestière appartenant à la société Xiang Lin SI Ltd, basée en Malaisie. Les accusations portées contre trois défenseurs ont été abandonnées en raison du manque de preuves, mais deux militants ont été condamnés sur la base d'aveux qui, selon les défenseurs, ont été faits sous la contrainte.

De tels efforts pour discréditer ceux qui osent se battre pour les questions environnementales ne sont pas rares. Les plaintes déposées contre les défenseurs de l'environnement les accusent souvent de recourir à la violence ou de commettre

des crimes, alimentant ainsi les récits qui assimilent le militantisme à une activité criminelle. En octobre 2020, en Ouganda, huit défenseurs des droits fonciers du district de Kiryandongo ont été [détenus](#) pendant plus d'un mois, accusés d'avoir « menacé de violence » un policier qui gardait une plantation appartenant à Great Season Company Limited. Les défenseurs des droits fonciers avaient mobilisé leurs communautés pour résister aux expulsions forcées qui ont lieu dans la région pour permettre la mise en œuvre de projets agro-



industriels internationaux. Au Paraguay, quatre femmes de la communauté de Mariscal López, à Capiibary, ont été [accusées](#) de divers délits, notamment de « vol » et de « tentative d'homicide », pour s'être élevées contre l'utilisation illégale de produits agrochimiques dans les champs de soja, lesquels, selon elles, contaminent les sources d'eau locales et nuisent à la santé de la population locale.

Aux Philippines, des membres de l'Alliance des peuples de Cordillera (CPA) ont fait l'objet de poursuites pénales pour leur résistance à l'exploitation minière à grande échelle, aux méga-barrages et à d'autres projets menaçant l'environnement. Windel Bolinget, président de la CPA, est l'une des cinq personnes qui ont été [accusées](#) de meurtre par le bureau du procureur provincial de Taguma City, à Davao del Norte. En juillet 2021, les cinq militants ont été [innocentés](#) de ces accusations, mais alors que la procédure à son encontre était en cours, Windel Bolinget a fait l'objet d'une surveillance et d'un harcèlement policiers. La police locale a même donné l'ordre de « tirer pour tuer » s'il résistait à son arrestation. De même, la défenseure des droits des indigènes Beatrice « Betty » Belen, qui a mené en 2012 une action populaire contre un projet d'énergie géothermique de Chevron Energy dans la province de Kalinga, région de Cordillera, a été étiquetée comme communiste et terroriste par l'armée philippine et [arrêtée](#) en octobre 2020 pour « possession illégale d'armes à feu et d'explosifs ». Elle a été [libérée](#) en février 2021 après que les accusations ont été rejetées.

Dans toute l'Amérique latine, un large éventail d'accusations criminelles a été utilisé pour exercer des représailles contre les dirigeants de communautés et de mouvements qui résistent à des projets nuisibles à l'environnement. Ces procédures criminalisent les protestations, blocages et campagnes légitimes et visent à perturber la mobilisation des communautés. Par exemple, des accusations telles que « invasion de terres », « intrusion » et « dommages matériels » ont été portées contre des défenseurs de l'environnement en [Bolivie](#), en [Équateur](#), au [Guatemala](#) et au [Honduras](#) après qu'ils aient organisé de telles actions. Au Pérou, Gregorio Rojas, de la communauté de Fuerabamba, et deux avocats de la communauté ont été [accusés](#) de « tentative d'extorsion » pour avoir organisé un blocus de la mine de cuivre Las Bambas, propriété de la Chine. Au Guatemala, le chef autochtone Maya Q'eqchi Bernardo Caal Xol a été [déclaré coupable](#) sans preuves et condamné à sept ans de prison pour la « détention illégale » d'employés de NETZONE, un sous-traitant de la centrale hydroélectrique OXEC. Pendant plusieurs années, Caal Xol avait fait campagne et déposé des injonctions contre le projet hydroélectrique sur la rivière Cahabón.

En Asie, les accusations liées à l'ordre public ou à la sécurité sont fréquemment [utilisées](#) contre ceux qui s'expriment sur les questions environnementales et s'organisent contre les entreprises qui portent atteinte à leurs communautés. En 2019, les autorités indiennes ont utilisé des accusations de « conspiration » pour arrêter Lingaraj Azad, un militant des droits des autochtones qui lutte contre l'exploitation de la bauxite à Odisha, et ont [accusé](#) un autre militant anti-mines, Piyush Manush, dans le Tamil Nadu, de « promouvoir l'inimitié entre les groupes ». Heri Budiawan (également connu sous le nom de Budi Pego), un militant indonésien contre l'exploitation minière, a été [condamné](#) en 2018 pour avoir « propagé l'idéologie communiste ».

Au Myanmar, un mandat d'arrêt a été [lancé](#) en 2020 contre le défenseur de l'environnement Saw Tha Phoe, issu de l'ethnie Karen, pour « trouble à la tranquillité publique ». La plainte à son encontre avait été [déposée](#) par les autorités locales suite à la participation du défenseur à une cérémonie traditionnelle au cours de laquelle les participants priaient pour éviter les risques liés à la pollution de l'eau affectant les villages proches d'une cimenterie alimentée au charbon. Au Cambodge, où la criminalisation des activistes est très répandue, les autorités ont porté des accusations telles que « [incitation](#) », « [complot](#) » et « conspiration » contre des défenseurs de l'environnement et de la terre.

Les accusations criminelles et les poursuites civiles sont également utilisées pour réduire au silence les défenseurs qui recueillent, publient et diffusent des informations sur les questions environnementales. Au Viêt-Nam, des blogueurs et des militants qui ont publiquement critiqué des entreprises pour les dommages qu'elles causent à l'environnement ont été emprisonnés pour des raisons de sécurité. Nguyen Van Hoa, journaliste citoyen et défenseur des droits humains, a été [condamné](#) à sept ans de prison pour avoir « abusé des libertés démocratiques afin de porter atteinte aux intérêts de l'État » après avoir fait un reportage sur la catastrophe de Formosa. Le blogueur et militant Le Dinh Luong a été [condamné](#) à 20 ans d'emprisonnement



Le Dr Ahmed Issa Qatan condamné à six mois de prison à Oman (Photo de l'OMCT).

pour avoir « cherché à renverser l'administration populaire et à provoquer un désordre social », suite à la publication sur les médias sociaux d'un appel à l'indemnisation des personnes touchées par la catastrophe de Formosa.

À Oman, le Dr Ahmed Issa Qatan, défenseur des droits environnementaux et spécialiste du dessalement de l'eau, a été condamné à six mois de prison pour « délit d'utilisation d'Internet en vue de publier des informations susceptibles de porter atteinte à l'ordre public ». Il avait fait [campagne](#) pour la préservation du mode de vie traditionnel et de l'écosystème de la plaine du Dhofar.

Les accusations de diffamation sont parmi celles qui sont [le plus souvent utilisées](#) pour exercer des représailles contre les défenseurs et les journalistes qui dénoncent les malversations des entreprises et la mauvaise gestion et la négligence des pouvoirs publics. Au Laos, Houayheuang Xayabouly, également connu sous le nom de Muay, a été [arrêté](#) et condamné pour diffamation après avoir dénoncé sur Facebook la lenteur des autorités à réagir aux inondations. Au Sénégal, le militant Oudy Diallo a été [arrêté](#) pour diffamation après que l'administration territoriale a porté plainte pour une publication sur Facebook dans laquelle il commentait les quotas fonciers. Le défenseur camerounais Musa Usman Ndamba, vice-président de l'Association pour le développement social et culturel de Mbororo, a été [condamné](#) à six mois de prison pour « diffamation » d'un propriétaire foncier. Avant sa condamnation, il avait [fait l'objet](#) de dizaines de procédures judiciaires pour avoir dénoncé la corruption dans les opérations d'acquisition de terres et la violation des droits fonciers des populations autochtones dans le nord-ouest du Cameroun.

En Europe et en Amérique du Nord, des entreprises privées ont également eu recours à des poursuites civiles pour diffamation et calomnie contre des défenseurs des droits et des organisations environnementales, une pratique [de plus en plus reconnue](#) comme un abus du système juridique. Au Portugal, le militant Arlindo Marquês a été [poursuivi](#) par la société de production de papier Celtejo pour « atteinte à sa crédibilité et à sa réputation » après l'avoir accusée de polluer le Tage. L'entreprise a finalement [retiré](#) sa plainte en mars 2019. Aux États-Unis, SG Interests, une entreprise du secteur de l'énergie du Texas, a intenté une action en diffamation contre l'activiste Pete Kolbenschlag, qui a été [rejetée](#) après que les tribunaux ont estimé que ses commentaires sur l'entreprise étaient « substantiellement vrais ».

La plupart des cas de harcèlement judiciaire liés à la protection de l'environnement documentés par le CIVICUS Monitor entre 2018 et 2021 ont eu lieu dans des pays où l'espace civique est classé comme obstrué ou réprimé. Cependant, les entreprises dont les projets conduisent à la résistance des défenseurs et de leurs communautés, et à leur criminalisation, sont souvent [possédées](#) par des sociétés mères ou [financées](#) par des organisations d'investisseurs basées dans des pays où l'espace civique est évalué comme étant restreint ou ouvert. Cela soulève la question de savoir si les États, qui ont le [devoir premier](#) de protéger contre les violations des droits humains, prennent suffisamment de mesures pour s'assurer que les entreprises ayant leur siège sur leur territoire ne commettent pas d'abus à l'étranger, y compris des tactiques réduisant l'espace civique, comme les experts internationaux leur ont recommandé de le faire.



Une femme autochtone brésilienne montre une pancarte lors d'une manifestation le jour du procès de la Cour suprême du Brésil dans une affaire historique sur les droits fonciers des autochtones, à Brasilia. La pancarte indique : "Non au Marco Temporal". (Photo par : REUTERS/Adriano Machado)

## ÉTUDE DE CAS :

### CRIMINALISATION DES DÉFENSEURS DE LA FORÊT TROPICALE AU BRÉSIL

« Nous étions les boucs émissaires d'un discours qui cherchait à criminaliser les organisations de la société civile », a déclaré Daniel Govino, l'un des quatre pompiers de la [Brigada de Incêndio Florestal de Alter do Chão](#) (Brigade des feux de forêt de Alter do Chão) confrontés au harcèlement judiciaire pour leur travail de défenseurs de la forêt tropicale en Amazonie brésilienne. En novembre 2019, les défenseurs ont été arrêtés car ils sont accusés d'avoir provoqué intentionnellement des incendies de forêt massifs - des incendies qu'ils avaient contribué à combattre.

Au Brésil, qui possède la plus grande superficie de forêt tropicale au monde, la lutte contre la déforestation dure [depuis des décennies](#). Le principal moteur de la disparition des forêts est l'expansion de l'agriculture, en particulier le défrichage pour les pâturages. Dans ce cas, la déforestation suit un [schéma clair](#) : les arbres sont coupés et défrichés, puis des feux sont allumés avant l'introduction de l'herbe et du bétail. À cela s'ajoutent des pressions telles que l'extraction de ressources et la croissance urbaine. Ainsi, ceux qui cherchent à protéger les forêts et les écosystèmes du Brésil - peuples autochtones, communautés traditionnelles et groupes de défense de l'environnement - se heurtent souvent à de [puissants propriétaires fonciers et entreprises](#), ainsi qu'à des réseaux criminels engagés dans des activités illicites telles que l'accaparement de terres, l'exploitation forestière et minière illégale.

Cela place le Brésil parmi les pays [les plus meurtriers](#) pour les défenseurs de l'environnement et des droits fonciers. C'est dans ce contexte que la Brigade opère depuis 2017 dans l'État du Pará, rassemblant et formant des volontaires pour lutter contre la déforestation par les incendies à Alter do

Chão. Ils travaillent également à la prévention de ces incendies en modifiant les comportements et en favorisant la coordination socio-politique avec les communautés locales.

*« Notre travail a été criminalisé parce qu'il propose des solutions et une transformation du contexte politique local », a déclaré Govino. En outre, selon le défenseur, leur criminalisation a été rendue possible par l'hostilité croissante envers la société civile à l'échelle nationale.*

Cet environnement hostile a été activement encouragé par le président d'extrême droite brésilien Jair Bolsonaro, qui a promis de « mettre fin à tout activisme » dans le pays avant même d'entrer en fonction en janvier 2019. Au pouvoir, Bolsonaro et son gouvernement ont rapidement pris des mesures pour écarter la société civile de l'élaboration des politiques. Il a également commencé à démanteler les systèmes de gouvernance environnementale du pays, a réduit le financement des agences environnementales et rejeté leurs données, et a fréquemment dénigré les peuples autochtones et les militants écologistes. Des attaques éhontées contre les terres autochtones et des taux de déforestation croissants ont rapidement suivi.

Alors que les yeux du monde entier se sont tournés vers le Brésil lorsque des incendies ont fait rage en Amazonie en août 2019, Bolsonaro a suggéré sans preuve que les OSC pourraient être à l'origine de ces incendies pour nuire à l'image du pays au niveau international. Trois mois plus tard, le 26 novembre 2021, la police d'État a arrêté arbitrairement quatre membres de la Brigade, les accusant d'avoir allumé des feux dans une zone protégée afin de recevoir des financements de donateurs internationaux. Ils ont été détenus pendant trois jours, puis libérés avec des mesures conditionnelles. Dans le cadre de cette opération, la police d'État a également fait une descente dans les bureaux d'une OSC partenaire sans accusation spécifique, saisissant des ordinateurs, des documents et du matériel.



Les Brésiliens défendent l'Amazonie et protestent contre la déforestation et les feux de forêt. (Photo : Bruna Prado)



Alors que la police d'État a affirmé disposer de preuves incriminant les brigadiers, une enquête parallèle de la police fédérale n'a trouvé aucune indication de leur implication dans les incendies. Cela a conduit le ministère public fédéral à [demander](#) le classement de l'enquête sans suite, contestant la compétence du ministère public de l'État sur cette affaire. Alors que les tribunaux supérieurs tardent à analyser cette contestation juridique, les poursuites pénales sans fondement engagées par les autorités de l'État se poursuivent. Sur les médias sociaux, des vidéos diffamatoires [continuent](#) de circuler. Une partie du matériel de la Brigade est toujours confisquée, nous a dit Daniel Govino, ce qui entrave leur travail. « Je n'ai plus aucun espoir de justice », a-t-il déclaré.

*« Nous avons eu de la chance et nos privilèges nous ont permis de rester en vie, mais les militants en Amazonie sont toujours menacés de violence et de mort. Ce n'est pas une région sûre pour ceux qui luttent pour la liberté et la justice ».*

La construction de réseaux de soutien avant les attaques est essentielle pour protéger les défenseurs dans la région, a indiqué Govino. Cela nécessite le développement de connexions entre les activistes et les organisations au niveau local et international, y compris celles qui fournissent une assistance juridique pro-bono. Malgré le rythme décourageant du système judiciaire dans leur cas, Govino a déclaré qu'il pensait que la société civile brésilienne avait été efficace dans sa lutte contre la fermeture de l'espace civique : « Ils nous attaquent, et ces attaques nous rendent plus forts ».

## VIOLENCE ET DIFFAMATION

Ceux qui défendent les terres ancestrales et communautaires, luttent pour protéger les ressources environnementales et dénoncent l'impact des activités commerciales le font souvent au prix de leur sécurité. Les défenseurs des droits environnementaux, fonciers et autochtones sont parmi les plus exposés à la violence et au harcèlement. Ils représentent environ sept sur dix défenseurs des droits humains tués [dans le monde](#). Pour la seule année 2020, Global Witness a [recensé](#) 227 meurtres de ces militants, un chiffre qui, selon l'organisation, est très probablement sous-estimé compte tenu des difficultés à surveiller les cas où le journalisme et la défense des droits humains sont sévèrement limités.

Les données du CIVICUS Monitor ont [constamment montré](#) que l'Amérique latine est de loin la région la plus meurtrière pour les défenseurs des droits humains, et cela vaut pour les défenseurs engagés dans la protection de l'environnement, des droits fonciers et des droits des autochtones. Entre 2018 et 2021 en Amérique latine, le CIVICUS Monitor a documenté ces assassinats le plus fréquemment au Brésil, en Colombie, au Guatemala, au Honduras, au Mexique, au Nicaragua et au Pérou.

En Asie et dans le Pacifique, une autre région où les défenseurs des droits environnementaux, fonciers et autochtones sont particulièrement exposés, l'Inde, l'Indonésie et les Philippines figurent parmi les pays où le plus grand nombre de meurtres a été enregistré. Parmi ceux-ci, les Philippines se distinguent comme le pays le plus dangereux, où, depuis 2018, le CIVICUS Monitor a enregistré des meurtres de [défenseurs des droits environnementaux et fonciers](#), de [dirigeants autochtones](#), de [militants anti-mines](#) et d'[avocats](#) défendant les travailleurs ruraux.

Les assassinats réduisent au silence les voix cruciales et diverses qui défendent les écosystèmes et le climat de la planète, ainsi que les populations autochtones, traditionnelles et rurales qui les préservent. Les défenseurs visés sont des personnes comme Ariel Evangelista et Anna Mariz Lemita-Evangelista, tous deux engagés dans la [protection des côtes](#) aux Philippines et abattus par la police lors d'une descente à leur domicile ; les dirigeants Lenca Berta Cáceres et Juan Carlos Cerros Escalante, tués par des hommes armés au Honduras pour avoir [défendu les cours d'eau](#) touchés par des mégaprojets ; le militant congolais Joël Imbangola Luneza, qui

travaillait à la [protection des droits fonciers communautaires](#) et qui aurait été tué par la sécurité privée d'une plantation de palmiers à huile ; Homero Gómez González, qui a passé des décennies à [sauvegarder](#) l'habitat du papillon monarque dans le sanctuaire d'El Rosario au Mexique, retrouvé mort après deux semaines de disparition ; les défenseurs des forêts Thol Kna, Tern Soknai et Seng Vattana, tués alors qu'ils affrontaient des [exploitants forestiers illégaux](#) au Cambodge ; et Andrés Durazno, tué près de chez lui dans la province d'Azuay où il [s'opposait à l'exploitation minière](#) dans le parc national Cajas en Équateur.

L'impunité pour ces crimes est généralisée. C'est le cas au Costa Rica, par exemple, où les attaques contre les peuples autochtones n'ont cessé d'[augmenter](#), alors que les auteurs des meurtres du leader Bribri [Sergio Rojas](#) et du défenseur des Brörán [Jerhy Rivera](#) sont toujours en liberté. En 2020, le ministère public du pays a [tenté d'archiver](#) les enquêtes sur le meurtre de Rojas, malgré les rapports de la police identifiant des suspects.

## ÉTUDE DE CAS : AFRIQUE DU SUD

RÉDUIRE AU SILENCE LES MILITANTS ÉCOLOGISTES EN AFRIQUE DU SUD : MEURTRES, MENACES, HARCÈLEMENT JUDICIAIRE



Le MCEJO devant la Cour suprême de Pietermaritzburg (Photo de Rob Symons sur Global Environmental Trust)

« La situation de ces activistes environnementaux communautaires n'est pas nouvelle. C'est quelque chose qui s'est développé progressivement et auquel on n'a pas prêté attention parce qu'il y avait un manque de communication ou un manque de compréhension de leur rôle ».

Entretien avec Corlett Letlojane, Institut des droits de l'homme d'Afrique du Sud

Le 22 octobre 2020, la militante Mama Fikile Ntshangase [a été abattue](#) à son domicile à Ophondweni, dans la province du KwaZulu-Natal. Mama Fikile Ntshangase était vice-présidente d'un sous-comité de la Mfoloji Community Environmental Justice Organisation (MCEJO), une organisation militant contre l'expansion d'une mine de charbon à Somkhele, exploitée par Tendele Coal Mining (Pty), notamment en déposant des recours juridiques contre cette expansion, qui verrait vingt-et-une familles, dont certains membres de la MCEJO, expulsées de leurs terres traditionnelles. Selon le Centre pour les droits de l'environnement, Ntshangase a refusé de signer un accord que Tendele aurait proposé au MCEJO pour qu'il renonce à contester l'expansion de la mine, et que d'autres membres du sous-comité auraient signé.

Le meurtre de Ntshangase a suivi [celui](#), le 22 mars 2016, de Sikhosiphi « Bazooka » Rhadebe, président du Comité de crise Amadiba (ACC), une organisation communautaire qui résiste aux activités d'extraction de titane dans la communauté de Xolobeni, dans la province du Cap-Oriental. L'ACC et les membres de la communauté s'opposaient depuis 2007 à une mine de titane à ciel ouvert, exploitée par la société australienne Mineral Commodities Ltd (MRC), sur leurs terres traditionnelles, au motif qu'elle aurait un impact négatif sur leur environnement et détruirait leurs moyens de subsistance. Avant son assassinat, Rhadebe avait averti d'autres membres de l'ACC que son nom, ainsi que ceux d'autres membres, figuraient sur une liste de cibles. En 2018, la Haute Cour de Pretoria [a statué](#) que le Département des ressources minérales devait obtenir le consentement de la communauté avant de délivrer une licence d'exploitation minière, même si celle-ci ne détient pas de titres fonciers officiels. Malgré ce jugement, les menaces et le harcèlement se sont poursuivis à l'encontre des militants qui se font entendre.

Ces meurtres ont mis en lumière le contexte dangereux dans lequel travaillent les militants communautaires, qui s'opposent aux activités minières et à leurs effets néfastes sur l'environnement. Un [rapport](#) publié en 2019 a mis en lumière les menaces, le harcèlement et les agressions dont sont victimes les militants des communautés touchées par l'exploitation minière dans les provinces du Cap-Oriental, du KwaZulu-Natal, du Limpopo et du Nord-Ouest en raison de leur activisme, qui ne sont souvent pas signalés ou qui n'attirent pas l'attention du public. Les auteurs sont souvent inconnus, mais selon le rapport, les militants eux-mêmes pensent que les attaques pourraient être facilitées par des policiers, des fonctionnaires, des sociétés de sécurité privées et d'autres personnes travaillant pour le compte des sociétés minières. Les menaces peuvent également émaner des membres de la communauté eux-mêmes, qui croient que les mines offrent des avantages ou des opportunités économiques. Dans certains cas, les responsables gouvernementaux et les entreprises créent ou exploitent les divisions de la communauté.



Des membres de la communauté au village de Fuleni ayant participé à une manifestation, Afrique du Sud. (Photo par Phila Ndimande sur [oxpeckers.org](http://oxpeckers.org))



## TENDANCES DE LA VIOLENCE ET DE LA DIFFAMATION

Les restrictions et les violations décrites dans ce rapport s'inscrivent dans un climat de violence plus large qui permet aux attaques, aux menaces et au harcèlement contre les défenseurs de s'étendre sur des mois, des années, voire des décennies. La société civile [thaïlandaise](#) a documenté dix ans d'abus contre une communauté affectée par l'exploitation minière dans le district de Wang Sa Phung, dans la province de Loei. Ces abus comprennent le harcèlement judiciaire, la détention arbitraire, les menaces de mort et les violations des droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique. Les menaces de mort proférées à l'encontre des dirigeants Xincas qui s'opposent à l'exploitation minière au [Guatemala](#) ont précédé et suivi une tentative d'assassinat manquée contre le défenseur Xinca Julio David Gonzalez Arango. Au [Cameroun](#), des membres du groupe Organic Farming for Gorillas, qui s'opposent à l'accaparement des terres à Mbengwi, ont été brièvement détenus et ont fait l'objet de harcèlement judiciaire, de menaces et d'exil. En [Malaisie](#), le militant autochtone Bill Kayong a été abattu en plein jour dans un contexte de stigmatisation, d'intimidation et d'agressions physiques dont sont victimes les défenseurs des forêts tropicales et des terres ancestrales du Sarawak.

Les campagnes de dénigrement et la diffamation publique alimentent cet environnement, cherchant à discréditer l'activisme et la défense des droits. Les campagnes de dénigrement sont utilisées pour diffuser la désinformation, éroder le soutien du public au travail des défenseurs et favoriser les conflits avec les communautés, et elles servent souvent à justifier les abus de la police, le harcèlement judiciaire et les lois et politiques répressives. Au Canada, par exemple, la province de l'Alberta a [affirmé](#) que les groupes environnementaux avaient diffusé des « informations trompeuses ou fausses » sur l'industrie pétrolière et gazière pour justifier le lancement d'une enquête publique sur leur financement et la révision de leur statut d'organisme de bienfaisance. Il est inquiétant de constater que, dans plusieurs pays, des hauts fonctionnaires et des chefs de gouvernement ont fait des remarques [désobligeantes](#) en qualifiant les défenseurs et les manifestants des droits environnementaux, fonciers et autochtones de « criminels », de « radicaux » et d'« anti-développement », entre autres termes stigmatisants.

Au cours de sa première année au pouvoir au Brésil, Bolsonaro a non seulement [accusé](#) les OSC d'allumer des feux de forêt, mais il a également désavoué les données officielles produites par son propre gouvernement, tandis que son ministre de l'Environnement a qualifié les militants du climat d'« éco-terroristes » et a laissé entendre, sans preuve, qu'ils pourraient être responsables d'une marée noire. Aux Philippines, les défenseurs autochtones ont également été [qualifiés](#) de terroristes. En 2019, le Premier ministre australien Scott Morrison a [critiqué](#) les groupes environnementaux qui organisaient ce qu'il a appelé des boycotts secondaires « égoïstes » contre des entreprises, qualifiant ces militants de radicaux. En 2020, la ministre de l'Intérieur du Royaume-Uni, Priti Patel, a [qualifié](#) les manifestants pour le climat d'« extrémistes », tandis que des politiciens du Parti conservateur et des organes de presse ont utilisé divers termes pour laisser entendre que les groupes environnementaux sont des fanatiques. En [Slovénie](#), le gouvernement a, à de nombreuses reprises, publiquement vilipendé les organisations environnementales et mené des campagnes de dénigrement à leur encontre.

### ÉTUDE DE CAS : PROJET SEPIK FAIT CAMPAGNE CONTRE UNE MINE EN PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Les défenseurs de l'environnement et les militants communautaires [font campagne](#) contre l'exploitation d'une mine massive le long du fleuve Sepik en Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG), une vaste zone humide d'eau douce. Les militants affirment que la mine [détruirait l'écosystème](#) et la culture des 400 000 personnes qui vivent sur ses rives.

PanAust, une entreprise minière enregistrée en Australie et détenue en dernier ressort par la société d'État chinoise Guangdong Rising Assets Management, a proposé de construire une mine d'or, d'argent et de cuivre sur la rivière Frieda, un affluent du Sepik. La mine serait la plus grande de l'histoire de la



Campagne Save the Sepik, Papouasie-Nouvelle-Guinée. (Photo par Save The Sepik)

PNG, et l'une des plus grandes du monde, couvrant 16 000 hectares, et devrait produire de l'or, de l'argent et du cuivre pour une valeur estimée à 1,5 milliard de dollars par an pendant plus de 30 ans.

En 2016, [Project Sepik](#), une organisation environnementale de base, a été créée pour arrêter le projet et défendre les intérêts des personnes vivant le long du fleuve Sepik. Project Sepik défend la vision d'un environnement local avec un équilibre de vie soutenu via la promotion de pratiques écologiquement durables et s'efforce de demander des comptes à ceux qui exploitent l'environnement.

Emmanuel « Manu » Peni, coordinateur de Project Sepik, [a déclaré](#) que PanAust n'avait pas été « honnête ou transparent » dans ses consultations avec les habitants de la vallée du fleuve Sepik. Il estime que la mine pourrait entraîner l'introduction de résidus miniers dans le système fluvial et endommager la forêt tropicale. Manu affirme que « les travaux d'exploration de la mine ont déjà provoqué une sédimentation sans précédent, portant atteinte aux moyens de subsistance, à la nourriture et aux sources d'eau des communautés locales ».

Manu a déclaré à Amnesty International qu'il se heurtait à la censure des médias lorsqu'il tentait de sensibiliser la population aux questions environnementales et que les médias nationaux refusaient de diffuser des informations sur les manifestations pacifiques et sur l'impact du permis d'exploration sur la communauté, ce qui rendait plus difficile pour lui de demander des comptes. Manu a également fait l'objet de menaces et de violences en raison de son travail, et a notamment été harcelé par des représentants du gouvernement et de la compagnie minière.



Des activistes faisant campagne pour sauver la rivière Frieda en Papouasie-Nouvelle-Guinée (Photo par Save the Sepik)

En octobre 2020, dix rapporteurs spéciaux des Nations unies ont [souligné](#) que les militants de la société civile et les défenseurs des droits humains qui ont fait part de leurs préoccupations concernant le projet ont reçu des menaces de mort et ont fait l'objet d'actes d'intimidation, et ont signalé que des individus non identifiés leur avaient tiré dessus. Selon les rapporteurs de l'ONU, « le projet et sa mise en œuvre jusqu'à présent semblent ignorer les droits humains des personnes concernées ».

## ETUDE DE CAS : HARCÈLEMENT JUDICIAIRE DE MOTHER NATURE CAMBODIA

Au Cambodge, le régime du Premier ministre Hun Sen abuse régulièrement des lois pour [restreindre les libertés civiles](#), miner et affaiblir la société civile et criminaliser l'exercice du droit à la liberté d'expression. Les défenseurs des droits humains, les militants de la société civile et les journalistes font souvent l'objet de harcèlement judiciaire et de poursuites. Des militants écologistes ont été pris pour cible en raison de leur travail de dénonciation de la corruption et des atteintes à l'environnement.

Une organisation environnementale qui [a souvent été la cible](#) des autorités est Mother Nature Cambodia (MNC). Fondée en 2013 par de jeunes militants, elle milite et fait campagne au niveau local et international pour la préservation, la promotion et la protection de l'environnement naturel du Cambodge. Dans le cadre de son travail, le groupe surveille et conteste les violations flagrantes de l'environnement, et sensibilise et éduque les citoyens et cherche à les responsabiliser. MNC est connue pour s'être rendue dans des endroits où des crimes environnementaux étaient commis et pour avoir [produit de courtes vidéos sur Internet](#) afin d'interpeller le gouvernement et les intérêts privés sur des projets qui menacent l'environnement naturel.

Alejandro Gonzalez-Davidson, de nationalité espagnole et cofondateur de MNC, a déclaré à CIVICUS : « Nos tactiques ont changé au fil du temps. De 2013 à 2015, vous pouviez encore organiser des manifestations pacifiques, mais à partir de 2015, ils ont commencé à emprisonner et à harceler les militants ».

En raison de leur travail, les autorités ont systématiquement tenté de les intimider et de les criminaliser. En 2015, trois militants du MNC - Try Sovikea, Sun Mala et Sim Samnang - ont été inculpés puis [condamnés](#) pour leurs activités dans le cadre d'une campagne d'action directe contre des entreprises exploitant du sable dans la province cambodgienne de Koh Kong. Selon les militants, l'exploitation minière endommage les écosystèmes fluviaux et côtiers, menaçant les stocks de poissons et les espèces menacées. Les trois personnes ont été condamnées à 18 mois d'emprisonnement et à une amende. Le Cambodge a également expulsé Gonzalez-Davidson.

En septembre 2017, deux militants du MNC - Dem Kundy et Hun Vannak - ont été [arrêtés](#) pour avoir filmé des navires qu'ils soupçonnaient d'exporter illégalement du sable de dragage, une opération réalisée par une entreprise liée au Parti du peuple cambodgien au pouvoir. Quelques jours après l'arrestation, le MNC s'est officiellement dissous, invoquant le harcèlement et les pressions exercées sur le personnel par les autorités cambodgiennes, ainsi que la loi restrictive sur les associations et les organisations non gouvernementales. En janvier 2018, les deux militants ont été [condamnés](#) à un an de prison et à une amende.



Sun Ratha, Seth Chhiv Lymeng, et Ly Chandaravuth (de gauche à droite), militants écologistes qui ont été arrêtés au Cambodge. (Photo de Facebook/Mother Nature)

« Depuis 2019, nous avons perdu la possibilité pour nos militants d'apparaître dans les vidéos et nous avons dû flouter leurs visages et déformer leurs voix. Aujourd'hui, nous ne pouvons même plus le faire en raison des risques encourus », a déclaré Gonzalez-Davidson.

En septembre 2020, trois militants affiliés au MNC ont été arbitrairement détenus alors qu'ils planifiaient une marche pacifique dans le cadre d'une campagne d'opposition au projet de privatisation et de poldérisation du lac Boeung Tamok à

Phnom Penh, la capitale du Cambodge. En mai 2021, ces trois personnes - Phuon Keoraksmei, Long Kunthea et Chea Kunthin - ont été [condamnées](#) à 18 mois de prison pour « incitation », tandis que Thun Ratha et Alejandro Gonzalez-Davidson ont écopé de 20 mois chacun. Gonzalez-Davidson et Chea Kunthin ont été condamnés par contumace.

Gonzalez-Davidson a déclaré : « L'impact des affaires judiciaires a été fort. Au début, nous pouvions nous en accommoder en diversifiant nos tactiques, mais depuis deux ans, avec six personnes en prison, c'est encore plus difficile. Mais cela ne nous vaincra pas ».

Il a ajouté : « Ils ont également essayé de nous dénigrer et de nous traiter de traîtres et de terroristes, et les autorités locales ont également exercé une répression. Ils vous suivent, vous menacent et essaient même de vous corrompre. Il y a aussi des trolls sur les médias sociaux. Cela a créé un climat de peur, en particulier chez les jeunes ».

Quatre militants écologistes affiliés au MNC ont été [inculpés](#) en juin 2021 pour avoir enquêté sur la pollution de la rivière Tonle Sap à Phnom Penh. Sun Ratha et Yim Leanghy ont été inculpés de « complot » et de « outrage au roi », deux chefs d'accusation passibles de peines maximales de 10 et 5 ans de prison, tandis que Ly Chandaravuth a été inculpé de « complot ». Gonzalez-Davidson a été inculpé par contumace de « complot » et de « outrage au roi ». [Amnesty International](#) indique qu'elle a reçu des informations crédibles selon lesquelles les preuves utilisées contre les militants comprennent des enregistrements de réunions privées de Zoom tenues par des militants du MNC, ce qu'elle considère comme une « surveillance illégale ».

« Depuis 2015, Hun Sen a démantelé les institutions démocratiques pour se maintenir au pouvoir et il reste très peu d'espace. Tous les quelques mois, des militants sont pris pour cible. La communauté internationale doit faire plus et s'assurer que les accords commerciaux incluent des conditions pour que les libertés fondamentales soient respectées. Les pays de la région devraient également s'exprimer davantage », a déclaré Gonzalez-Davidson.



Des activistes de l'ONG environnementale Mother Nature manifestent sur la rive de Phnom Penh (Photo par Siv Channa - The Cambodia Daily)

### III. EN DÉPIT DES RESTRICTIONS, LES DÉFENSEURS REPOUSSENT LES OBSTACLES

Face aux restrictions, partout dans le monde, les militants et les groupes de la société civile se sont encore mobilisés pour agir contre les problèmes liés à l'environnement et au climat. Nombre de ces actions ont obtenu des résultats formidables, notamment des engagements et des actions de la part de décideurs clés aux niveaux national, régional et international.

#### DES PROTESTATIONS ET DES CAMPAGNES RÉUSSIES

Dans de nombreux pays, les militants du climat et les groupes de la société civile ont organisé des manifestations pour dénoncer les activités qui contribuent à la dégradation du climat et de l'environnement, et ont appelé les gouvernements et la communauté internationale à prendre des mesures pour en atténuer les effets négatifs et s'engager à protéger l'environnement.

Les protestations et les actions liées au climat semblent avoir eu un certain impact sur l'opinion publique. Dans une [enquête](#) réalisée en septembre 2019 dans huit pays - Allemagne, Brésil, Canada, États-Unis, France, Italie, Pologne, Royaume-Uni - la plupart des gens ont reconnu qu'il y avait une urgence climatique et que les gouvernements ne parvenaient pas à y faire face. Dans tous les pays, à l'exception des États-Unis, le dérèglement climatique était [considéré](#) comme le problème le plus important auquel le monde est confronté. En raison de la mobilisation croissante, de nombreux pays ont [déclaré](#) l'urgence climatique.

En juin 2020, le groupe [japonais](#) Mizuko Funding Group - l'un des plus gros bailleurs de fonds des promoteurs de centrales à charbon - a annoncé qu'il cesserait tout financement de nouveaux projets de centrales à charbon et mettrait fin au financement du charbon d'ici 2050. Cette annonce fait suite à une manifestation #ChangeMizuhoChangeWorld, organisée en mars 2020 par des groupes environnementaux devant les bureaux du groupe à Tokyo. Une résolution d'actionnaires, parrainée par le groupe militant Kiko Network à la même époque, a demandé à la direction de la banque de fixer des objectifs pour rendre les pratiques commerciales plus conformes à l'Accord de Paris. Quelques cas récents ont illustré la volonté des actionnaires de prendre la crise climatique au sérieux. Par exemple, les actionnaires de Chevron ont [voté](#) en faveur d'une proposition visant à réduire les émissions générées par l'utilisation des produits de l'entreprise.

Une campagne menée par le Réseau Tunisie Verte a [empêché](#) la construction d'une route au milieu d'une forêt. L'agence de financement qui fournissait les fonds a annulé le financement après que les militants

ont clairement indiqué que le projet causait des dommages à l'environnement et qu'il était rejeté par la communauté locale. La campagne du Réseau Tunisie Verte comprenait des sessions de plaidoyer avec la municipalité, des affiches et des messages en ligne, ainsi qu'une communication stratégique avec l'agence de financement.

Des actions et des protestations soutenues ont également réussi à empêcher les opérations minières et la construction d'usines. Aux Îles Salomon, une société d'exploitation de bauxite a [vu](#) sa licence d'exploitation annulée en mai 2018 après des protestations soutenues à Lata, dans la province de Temotu. En février 2019, le ministre albanais de l'Énergie et des Infrastructures a [annoncé](#) l'arrêt de la construction d'une nouvelle centrale hydroélectrique et a lancé une enquête et une analyse complètes après des mois de protestations.



Action de militants de Greenpeace Afrique portant une maquette d'une usine de charbon, symbolisant la pollution atmosphérique toxique, en route vers l'ambassade de Chine. Photo par Paul Basweti / Greenpeace



## LITIGES

Les procès liés au climat sont [en augmentation](#). Une étude réalisée en juillet 2019 par l'Institut Grantham et la London School of Economics a [révélé](#) que plus de 1 300 procès relatifs au climat avaient été intentés dans 28 pays contre des gouvernements et des entreprises depuis 1990. Les procès intentés par des OSC et des militants environnementaux contre des entreprises nationales et multinationales et des autorités nationales portent, notamment, sur l'effet néfaste des usines et des mines alimentées au charbon et sur la pollution atmosphérique.

Au Kosovo, en juillet 2019, quatre OSC se sont retrouvées [mêlées](#) à une bataille juridique avec le ministère du Développement économique en raison de son refus de communiquer des documents relatifs à la construction prévue d'une centrale thermique baptisée « Nouveau Kosovo », dont l'impact environnemental avait suscité des inquiétudes. Dans une victoire pour la société civile, le tribunal a statué en faveur des OSC. Bien que les informations ne soient pas encore divulguées, l'État ayant fait appel de la décision du tribunal, la décision positive du tribunal de première instance souligne les efforts déployés par les OSC pour se mobiliser et s'opposer aux activités susceptibles d'entraîner une dégradation de l'environnement.

En septembre 2021, un tribunal indonésien a [déclaré](#) le président Joko Widodo et de hauts fonctionnaires coupables de négligence environnementale dans un procès civil historique concernant la pollution atmosphérique dans la capitale, Jakarta. L'affaire a été déposée en juillet 2019 par 32 plaignants.

En juin 2019, un tribunal kényan a [révoqué](#) le permis environnemental pour la construction de la centrale électrique au charbon de Lamu, après que des militants écologistes ont [attaqué](#) en justice Amu Power et l'Autorité nationale kényane de gestion de l'environnement. Le tribunal a fait valoir que la centrale, soutenue financièrement par un consortium soutenu par la Chine, n'avait pas réalisé une évaluation environnementale adéquate et n'avait pas informé les communautés locales - notamment les pêcheurs et les agriculteurs - des effets négatifs probables de la centrale.

Dans une affaire qui fera date en Afrique du Sud, les groupes environnementaux GroundWork et Vukani Environmental Justice Movement in Action ont [déposé](#) en 2019 une plainte contre le gouvernement au sujet de la qualité de l'air toxique sur le Highveld de Mpumalanga, arguant que l'incapacité du gouvernement à améliorer la qualité de l'air, un problème connu depuis des années, violait le droit constitutionnel à un environnement non préjudiciable à la santé ou au bien-être. La province de Mpumalanga représente environ 83 % de la production de charbon en Afrique du Sud. L'affaire « Deadly Air » a été entendue pour la première fois par la Haute Cour de Pretoria en mai 2021.

En février 2019, un tribunal administratif slovène a [invalidé](#) le permis environnemental pour la construction d'une centrale hydroélectrique - HPP Mokrice - suite à une plainte en justice de la Société pour l'étude des poissons de Slovénie.

En Colombie, en juillet 2021, des communautés locales de la péninsule de Guajira - le Colectivo de Abogados « José Alvear Restrepo » et la Corporación Geoambiental TERRAE - ont [déposé](#) une action en tutelle - un mécanisme constitutionnel qui permet à toute personne de réclamer la protection judiciaire immédiate de ses droits fondamentaux devant un juge - contre les autorités nationales et les institutions impliquées dans une étude 2020 sur l'impact de l'exploitation minière sur les écosystèmes en Colombie, ordonnée par la Cour constitutionnelle en 2016. Les plaignants allèguent que les droits fondamentaux de participation et d'accès à des informations véridiques et impartiales des communautés affectées de Guajira ont été violés lors de l'élaboration de l'étude et de la politique qui en découle.

Les jeunes intentent des procès relatifs à la protection de leurs droits futurs. En avril, de jeunes militants pour le climat ont réalisé une percée en obtenant une [décision](#) de justice selon laquelle le gouvernement doit réviser sa loi « net zero » afin de préciser comment et quand les émissions de carbone doivent être réduites. Le verdict a été rendu au motif que la loi existante violait les droits des jeunes. Un mois plus tard, la Cour fédérale d'Australie a [jugé](#) que le ministre de l'environnement avait l'obligation de prendre en compte les

dommages causés aux enfants par le changement climatique dans le cadre du processus décisionnel relatif à l'extension d'une mine de charbon en Nouvelle-Galles du Sud. L'action a été intentée par huit jeunes gens qui ont fait valoir que le projet mettait en danger leur avenir.

## RÉALISER DES CHANGEMENTS STRUCTURELS

Suite aux demandes croissantes de la société civile, le [Conseil des droits de l'homme des Nations unies](#) a voté, début octobre 2021, en faveur de la reconnaissance du droit à un environnement sûr, propre, sain et durable en tant que droit de l'homme, et de la nomination d'un expert chargé de surveiller les droits de l'homme dans le contexte de l'urgence climatique.



Des femmes brandissent une pancarte lors d'une manifestation pour la signature de l'accord d'Escazú. (Photo de Camilo Freedman/APHOTOGRAFIA/Getty)

de justice climatique et environnementale. Dans certains pays, ces actions se sont traduites par l'adoption de politiques plus respectueuses de l'environnement, comme au Royaume-Uni, où le gouvernement s'est engagé à mettre fin à la fracturation, tandis que d'autres pays ont adopté des lois ou créé des organismes chargés de superviser une meilleure protection de l'environnement.

En novembre 2019, le gouvernement britannique a [annoncé](#) qu'il mettrait fin à la fracturation sur le seul site actif du pays, Preston New Road, et cesserait de soutenir les futurs projets de fracturation. Cette annonce est intervenue après une forte campagne menée par des mouvements anti-fracturation soutenus par des militants et des organisations de défense de l'environnement et des rapports scientifiques qui ont prouvé les dangers que représente cette industrie. Les militants anti-fracturation ont remporté une [victoire](#) antérieure en mars et avril 2018, après que le Conseil national des chefs de police a accepté une consultation publique sur le maintien de l'ordre lors des manifestations anti-fracturation. Celles-ci étaient auparavant confrontées à une approche conflictuelle, les policiers bousculant les manifestants et en assommant d'autres dans certains cas.

Les poursuites stratégiques contre la participation publique (SLAPP) ont souvent été utilisées pour réduire au silence et harceler les militants en les obligeant à investir des ressources pour se défendre contre des actions en justice sans fondement. Comme leur utilisation s'est accrue à l'encontre des activistes climatiques et des défenseurs de l'environnement, l'Australie, le Canada, les Philippines, la Thaïlande et certains États des États-Unis ont [adopté](#) une législation anti-SLAPP. Dans diverses régions du monde, la société civile s'est défendue contre les SLAPP abusives, notamment en recourant à la procédure judiciaire, à la formation de coalitions de la société civile, à des campagnes et à des recherches visant à mettre en évidence l'ampleur de l'utilisation des SLAPP pour intimider et réduire au silence les défenseurs de l'environnement.

L'accord d'Escazú, premier traité régional à lier explicitement les protections des droits humains et la gouvernance environnementale en Amérique latine et dans les Caraïbes, a été [signé](#) en mars 2018 après plusieurs années de négociations et est [entré en vigueur](#) en avril 2021. L'accord [garantit](#) le droit d'accès à la justice pour les défenseurs de l'environnement par le biais de mécanismes de réparation. En novembre 2020, le Mexique est [devenu](#) le 11e pays à ratifier l'accord. L'accord est le fruit d'un [dialogue](#) intense entre les gouvernements des pays participants et les groupes de la société civile de la région.

Au niveau national, les OSC ont mené des actions de plaidoyer pour inciter les gouvernements à agir et à prendre des engagements en matière

## ETUDE DE CAS

### DIRIGER DEPUIS LES PREMIÈRES LIGNES : DES GROUPES COMMUNAUTAIRES LUTTENT POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE ET ENVIRONNEMENTALE AU LIBAN



Un garçon fouille dans les ordures près de mannequins présentant des vêtements à vendre dans un marché du camp de réfugiés palestiniens de Sabra au Liban (Photo Alia Haju-Reuters).

Installée au Liban, l'Environment Academy est un mouvement né au sein de la communauté qui utilise la science, les médias et une collaboration approfondie pour faire bouger les choses. À ce jour, vingt-deux communautés et un ensemble d'acteurs tels que des experts en environnement et des autorités locales ont rejoint le mouvement pour s'attaquer aux menaces environnementales urgentes en utilisant des leviers qui compensent une gouvernance inefficace et contrecarrent l'aide au développement étrangère descendante.

Grâce à des appels ouverts à la participation lancés par les médias, les médias sociaux et la télévision, l'Académie forme des groupes communautaires et les aide à traiter leurs problèmes les plus urgents de manière horizontale et à la base. À partir de l'appel, au moins dix groupes sont sélectionnés, à condition que 50 % de leurs membres soient issus de villages et qu'au moins un tiers soient des femmes. Des experts en environnement participent à l'évaluation des propositions et les groupes sélectionnés sont ensuite jumelés à des mentors, qui travaillent avec eux pendant un an pour rassembler, en collaboration, des preuves sur les problèmes, les contextes sociaux et politiques, les dynamiques de pouvoir dans la communauté et la perception des problèmes par les gens, les solutions naissantes et les connaissances locales. Tous ces éléments alimentent une solution systémique née de la communauté et soutenue par elle.



L'Environment Academy travaillant avec les services municipaux de traitement des déchets (Photo de l'Environment Academy).

Les groupes communautaires se mobilisent autour de la dégradation des ressources, de la pollution atmosphérique, des questions relatives à l'eau telles que la qualité et l'approvisionnement en eau, la gestion des déchets solides (décharges et brûlages à l'air libre), les feux de forêt, la détérioration des écosystèmes et l'exploitation forestière. Selon l'Environment Academy, il y a des raisons de croire qu'une grande partie du carburant qui entre dans le pays est de très mauvaise qualité, avec une forte teneur en soufre et d'autres impuretés, ce qui entraîne l'émission de dioxyde de soufre et d'autres toxines par les générateurs et les centrales électriques, qui brûlent tous du diesel pour faire fonctionner le réseau électrique.

*« Un bâtiment sur deux dans ce pays est une centrale électrique, nous avons des générateurs dans presque tous les bâtiments. Au lieu de disposer d'une centrale électrique et d'avoir des communautés autour d'elle... nous avons des systèmes d'alimentation distribués à travers le pays. La plupart de ces générateurs n'ont pas de filtres, et ils ne font que pomper la pollution au niveau de la rue partout dans les communautés du pays », a déclaré Sammy Kayed, cofondateur et directeur général de l'Environment Academy.*

La crise économique et politique actuelle du Liban exacerbe ces menaces environnementales. Les gens se tournent vers le bois rare pour se chauffer, et les incendies de forêt, dus à une augmentation présumée des incendies criminels, sont en augmentation. Le gouvernement étant largement absent, les acteurs polluants n'ont personne pour les contrôler. [L'explosion de Beyrouth en 2020](#) a laissé un sentiment d'impuissance qui a affecté l'action collective, ce qui à son tour affecte l'action et les mobilisations en faveur du climat. Les citoyens et les communautés qui se soucient de l'environnement et du climat sont les seuls véritables freins à ces vices. Bien que certaines communautés aient organisé des manifestations dans le passé sur ces questions, la protestation seule n'est plus aussi efficace si elle n'est pas positionnée dans un ensemble plus large d'actions. Il y a eu une lassitude à l'égard des protestations, car beaucoup de manifestants se sentent encore plus désespérés qu'avant la vague de protestations qui a commencé en [octobre 2019](#), alors que les gens sont confrontés à un effondrement sociopolitique et à une crise économique de plus en plus graves, sans aucun plan fondé pour sortir le pays de cette situation.

Une autre façon de protester a été d'amener les gens dans l'espace médiatique pour qu'ils parlent de leurs points de vue sur les problèmes et les mettent à l'ordre du jour public, de sorte que les responsables puissent ressentir un sentiment de reconnaissance et d'inquiétude face aux sanctions sociales, ce qui peut être un moteur important de l'action. L'Environment Academy utilise des leviers tels que ceux-ci pour modifier les déséquilibres de pouvoir destructeurs, changer les systèmes de valeurs et, en fin de compte, placer les membres concernés de la communauté au centre de la transformation.

Les groupes sont parfois confrontés à des restrictions dans l'accomplissement de leur travail, principalement de la part des dirigeants municipaux et des groupes politiques. Par exemple, les actions visant à développer un espace communautaire vert peuvent parfois se heurter à la résistance



des dirigeants municipaux en quête de réélection, qui se sentent intimidés par les projets demandés localement et défendus par les équipes communautaires locales (ECL) de l'Environment Academy. Il est arrivé qu'ils contrecarrent les actions des groupes et ferment des sites, même après avoir signé des documents autorisant le projet. Dans d'autres cas, ils continuent à déverser encore plus de déchets sur le site et à détruire les arbres plantés par les groupes. Cela contribue à délégitimer le travail des ECL et à saper la perception du public quant à leur efficacité.

Dans d'autres cas, comme ceux de la gestion des déchets solides, le travail des ECL est sapé parce que des fonctionnaires municipaux de haut rang et leurs familles en tirent profit. Dans une municipalité, un proche du maire aurait collecté 10 000 livres libanaises (environ 7 dollars US à l'époque) par mois auprès de chaque foyer, générant ainsi entre 40 000 et 50 000 dollars US par mois pour ramasser les ordures et les transporter dans une décharge à ciel ouvert. Essayer de fermer cette décharge à ciel ouvert en donnant aux foyers les moyens de traiter leurs déchets en fabriquant du compost, par exemple, réduirait l'activité de collecte des ordures de la municipalité et porterait atteinte aux moyens de subsistance des personnes les plus influentes de la région.

Dans d'autres cas, des factions au sein de la société sapent le travail des ECL. On a observé des cas où les communautés ne se soucient pas de résoudre un problème et refusent de croire les preuves scientifiques, simplement parce que la majorité des membres de la communauté appartiennent à une secte, un groupe religieux ou politique particulier et que la science ne s'aligne pas sur l'agenda du leader local de ce groupe.

Pour surmonter ces difficultés, l'Environment Academy a adopté une approche plus souple, en travaillant avec les dirigeants municipaux et en entretenant des relations positives avec eux afin d'éviter les réactions négatives, de favoriser l'appropriation locale et de mettre en œuvre des solutions. Cela peut impliquer des programmes à long terme, ou dans certaines municipalités, cela peut signifier féliciter un maire à la télévision nationale et lui remettre un certificat de reconnaissance encadré, parce que l'on sait que c'est quelque chose qu'il apprécie.



## IV. RECOMMANDATIONS

### AUX ETATS :

- Reconnaître le rôle des défenseurs de l'environnement, des droits fonciers et des droits des autochtones dans la protection des écosystèmes et la lutte contre l'urgence climatique. Garantir un environnement sûr et propice dans lequel tous les défenseurs sont efficacement protégés et dans lequel les communautés et les défenseurs les plus touchés par la crise climatique peuvent participer de manière significative aux décisions concernant les solutions pour faire face à la crise.
- Adopter toutes les mesures nécessaires pour protéger les individus et les groupes œuvrant pour la justice climatique et environnementale contre la violence, les attaques, le harcèlement et l'intimidation.
- Garantir des enquêtes rapides, efficaces et impartiales sur toutes les menaces, attaques et meurtres contre les défenseurs et traduire les auteurs de ces infractions en justice.
- Reconnaître et soutenir les mécanismes qui existent déjà pour garantir la responsabilité et l'accès à la justice, notamment l'accord d'Escazú pour l'Amérique latine et les Caraïbes.
- Veiller à ce que toute législation restreignant l'exercice du droit de réunion pacifique, y compris les lois criminalisant ou empêchant les protestations sur les lieux de travail des entreprises ou à proximité, soit réformée ou abrogée.
- Veiller à ce que toute restriction des droits respecte les exigences de légalité, de nécessité et de proportionnalité, notamment pour permettre des formes de protestation telles que la désobéissance civile et l'action directe non violente, conformément au droit international des droits de l'homme.
- Abroger la diffamation criminelle ou toute autre législation utilisée pour criminaliser le travail des défenseurs afin de prévenir le harcèlement juridique.
- Adopter des cadres pour empêcher les représailles contre les défenseurs en raison de leur travail, notamment des politiques de diligence raisonnable obligatoires et une législation visant à décourager les poursuites judiciaires contre la participation publique. Inclure les défenseurs et les communautés vulnérables dans la formulation de ces cadres.
- S'abstenir d'utiliser un langage qui stigmatise, maltraite, dénigre ou discrimine les défenseurs des droits humains, notamment en les qualifiant d'« instigateurs », « anti-développement » ou « criminels ».
- Veiller à ce que les défenseurs de l'environnement, des droits fonciers et des populations autochtones ne subissent aucunes représailles pour leurs activités légitimes de défense des droits de leurs communautés.
- Veiller à ce que les organisations environnementales et les groupes autochtones puissent fonctionner sans restrictions déraisonnables, en permettant leur enregistrement légal et leurs activités de collecte de fonds sans obstacles.
- Veiller à ce que les défenseurs de l'environnement, des droits fonciers et des populations autochtones ne fassent pas l'objet de détentions arbitraires ou d'emprisonnements pour avoir exprimé pacifiquement leurs opinions, participé à des manifestations pacifiques ou simplement diffusé des informations au public.



## AUX ENTREPRISES:

- Assurer une diligence raisonnable, comme indiqué dans les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, afin que les droits humains des individus et des communautés soient respectés dans le cadre des activités et des projets liés à l'exploitation des ressources naturelles.
- Collaborer avec les autorités de l'État dans l'enquête sur les attaques contre les défenseurs des droits humains en raison de leur travail dans le cadre de projets d'exploitation des ressources naturelles.
- Établir des mécanismes de réclamation solides et responsables pour réduire et réparer les dommages causés aux personnes et à l'environnement. Ce mécanisme doit être développé en consultation avec les communautés affectées.
- Divulguer les informations relatives aux projets de ressources naturelles, et soutenir un dialogue constructif avec les militants.

## REMERCIEMENTS

Ce rapport a été documenté et rédigé par : Débora Leão, Aarti Narsee, Sylvia Mbataru, Ine Van Severen, Josef Benedict et Marianna Belalba Barreto. L'analyse des données a été réalisée par Julieta Zurbrigg.

Le rapport a été édité par Andrew Firmin et Margaret Fish. La conception et la mise en page ont été réalisées par Diego March Ávila et Matthew Reading-Smith.

Personnel de CIVICUS : Cornelius Hanung, Tor Hodenfield, David Kode, Paul Mulindwa, Lisa Majumdar, Ines M. Pousadela, Mandeep Tiwana et Tanya Lupuwana.

Nous tenons à exprimer notre gratitude à nos partenaires de recherche qui ont contribué aux données sur lesquelles ce rapport est basé.